

Magnanville

magazine *un état d'esprit*



Magnanville
en fête

sommaire

4

→ nous

Les sportifs à l'honneur
Préparez vos vacances

6

→ notre vie

La ville en fête
Sécurisation des Cytises

10

→ notre ville

Bien vivre ensemble
Notre ville propre

11

→ notre territoire

Travaux d'été
Ouverture du Parc du peuple de l'herbe

→ Infos pratiques

Infos pratiques

Hôtel de ville
2 rue de la ferme – 7800 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18.

Assistante sociale

permanence en mairie, sur rendez-vous
Tél : 01 34 97 80 80.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception de la maquette : Public Imprim

20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47

Mise en page : Olivier Bellet

Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine

Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanilloises,
Chers Magnanillois,

Depuis la présentation de notre projet de ville dans la Lettre du Maire en mars, vous avez été nombreux à nous faire part de vos remarques autour des grandes orientations sur lesquelles nous travaillons pour notre commune. Les 22 et 24 juin derniers, vous étiez presque 300 personnes à vous déplacer pour assister aux réunions publiques dédiées à ce projet.

Il est évident qu'organiser ces rencontres représente toujours un risque et ce n'est d'ailleurs pas sans raison que les maires sont de moins en moins nombreux à les proposer. Mais je tiens à cette démocratie participative. Elle en vaut la peine car elle permet des débats particulièrement constructifs. Et c'est bien ensemble que nous devons inventer la ville de demain.

Alors merci pour votre présence, pour vos remarques parfois passionnées. Elles sont la preuve de votre intérêt pour Magnanville. Comme seul bémol, je regrette que quelques personnes aient assisté à ces réunions dans un seul but d'opposition sans envie de construire. Je ne suis pas dupe sur ces intentions et je trouve qu'elles sont dommageables à l'ensemble des Magnanillois. Fort heureusement, elles sont marginales.

Pour les autres, j'ai bien pris note de vos observations et avis qui me semblent converger vers un même objectif : préserver l'esprit de Magnanville « *Entre ville et campagne* » avec des espaces de rencontre propices au lien social, de la sécurité en particulier pour nos enfants et nos jeunes ainsi qu'un meilleur accès aux commerces. C'est bien dans ce sens que nous allons travailler.

Avec mon équipe, nous allons faire le bilan de ces réunions et des commentaires dont vous nous avez fait part par d'autres biais. Nous discuterons également de la meilleure façon de vous inclure à la réflexion autour du projet de ville pour Magnanville, peut-être à travers la constitution de groupes de travail sur certains sujets. Cela reste à définir. En tout cas, je m'engage à continuer à vous associer à cette démarche dans la recherche de l'intérêt commun.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 13 juillet pour notre traditionnel feu d'artifice et je vous souhaite un très bel été !

Michel LÉBOUC

Maire,

Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

Vous avez
des questions sur
la vie de la commune ?

Vous souhaitez
prendre RDV avec
le maire ?

→ Adressez un mail via le site internet de la ville

en remplissant le formulaire adéquat dans
la rubrique « **ma mairie 24h/24** », en page d'accueil.

Fermeture estivale de la Poste

Le bureau magnanvillois sera fermé du 7 au 26 août 2017. Pendant cette période, vous devrez vous rendre à La Poste de Mantes-la-Ville 1 rue du Parc. La Poste de Magnanville rouvrira aux horaires habituels, le 28 août. Les services de la Poste et de la Banque Postale sont également accessibles sur laposte.fr et labanquepostale.fr.

Tribune libre

De grands investissements sont à l'étude pour la commune de Magnanville. À l'occasion de leur présentation lors des conseils municipaux de mars, notre groupe minoritaire a formulé un certain nombre d'interrogations (coût de fonctionnement, financement par endettement...). Vous avez également fait part de remarques sur les modalités d'accès aux équipements ou les conséquences possibles de ces opérations pour le voisinage. Nous resterons donc très vigilants sur les évolutions de ces projets. Magnanville, ensemble pour l'avenir.

Trophées sportifs

La saison sportive s'est achevée avec la Fête du sport et du bénévolat suivie de la remise des trophées sportifs, le 1^{er} juillet, au complexe sportif. Entretien avec Jean-Noël Gaillémard, adjoint délégué aux sports.

Magnanville Magazine : La remise des trophées sportifs est incontournable. Comment sélectionnez-vous les lauréats ?

J.N. Gaillémard : La commission de la politique sportive se réunit sur présentation des candidats par les associations ou sections sportives, puis délibère sur différents critères. Les trophées mettent en avant les sportifs qui ont obtenu de bons résultats départementaux, régionaux et nationaux. Nos lauréats sont également les gardiens d'une éthique et les relais de valeurs à transmettre comme le goût de l'effort, du dépassement de soi et du respect de l'adversaire. La cérémonie est aussi l'occasion de reconnaître le travail des bénévoles, dirigeants et éducateurs pour leur engagement au sein des clubs.



Jean-Noël Gaillémard

MM : Qui sont les lauréats cette année ?

J.N. G. : Quatre disciplines sont à l'honneur cette année : un judoka au palmarès étonnant qui termine 2^{ème} de sa catégorie en national, quatre karatékas qui ont brillé par leurs résultats et leur implication au sein de leur section, les footballeurs « U15 » qui passent en 1^{ère} division après être montés l'année dernière en 2^{ème} division et une équipe de basketteuses benjamines qui a remporté tous ses matchs. Enfin, les Prix spéciaux récompensent cette année deux femmes au parcours hors du commun dans leur investissement associatif et l'accompagnement bénévole qu'elles ont pu faire au sein de l'ESM auprès de tout un chacun.

MM : Quels sont les prochaines dates du calendrier sportif ?

J.N. G. : Les clubs reprendront leurs activités après la trêve estivale. Le premier rendez-vous est donné par les cyclistes avec la « randonnée des Clochetons » le 26 août. Puis après le Forum du 9 septembre chacun reprendra son rythme de croisière.

Les Jobs d'Été évoluent

C'est parce que la demande des jeunes change que les dispositifs qui leur sont dédiés s'adaptent.

Ainsi, ce sont 24 postes « jobs d'été » qui sont à nouveau proposés aux jeunes Magnanvillois, pour se confronter au monde du travail et intégrer ses règles. « Le nombre de candidats retenus est en hausse car les demandes augmentent. Afin de satisfaire un maximum de prétendants, le temps de travail a été revu à une semaine. C'est un effort financier important que

la commune de Magnanville est la seule à honorer sur le territoire de la GPS&O », informe le maire au cours de la rencontre du vendredi 9 juin. Pour terminer, Michel Lebouc a rappelé à l'assemblée que « les prestations qu'ils réaliseront contribueront à la vitrine des services communaux, et qu'à ce titre ils ont obligation de sérieux et de rigueur ».



Plan canicule : faites-vous recenser

Le Centre Communal d'Action Sociale recense les personnes âgées, handicapées et isolées résidant sur la commune. Cette étape facilite l'action des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte départemental lié à la canicule.

Si vous êtes dans l'une de ces situations :

- Vous avez 65 ans et plus ou 60 ans et êtes reconnu(e) inapte au travail
- Vous êtes handicapé(e)
- **ET** isolé(e)

vous pouvez vous inscrire sur le registre tenu en mairie. Vous devez pour cela remplir une fiche d'inscription, disponible en mairie ou sur magnanville.fr. Le Centre Communal d'Action Sociale contacte ensuite quotidiennement les inscrits pour s'assurer qu'ils vont bien ou prévient l'entourage si besoin.

La solidarité est primordiale dans les périodes difficiles, n'hésitez pas à contacter le CCAS ou appelez le 15 pour signaler les urgences.

Plus d'infos :

CCAS : 01 30 92 87 18 ; Canicule info service - 0 800 06 66 66.



Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances cet été ? Pensez à vous inscrire au dispositif « Opération Tranquillité Vacances » mis en place par la Police.

48 heures au minimum avant votre départ, complétez le formulaire disponible sur le site du ministère de l'intérieur ou sur www.magnanville.fr et retournez-le au bureau de police de Mantes-la-Jolie.



Votre inscription permettra aux agents de patrouiller autour de votre domicile. Pensez également aux liens de voisinage pour renforcer la vigilance.

Plus d'infos : 01 30 94 82 10 - www.interieur.gouv.fr

Un stand à la Foire à tout ?

La Foire à tout se déroulera le dimanche 1^{er} octobre 2017, sur la place Mendès France.

Si vous souhaitez exposer, le comité des fêtes de la ville prendra votre inscription lors du forum des associations, le samedi 9 septembre, de 14h à 18h, au complexe sportif Firmin Riffaud.

Retour sur la Fête

La Fête de la ville et de la jeunesse s'est déroulée, le 3 juin, à l'espace de la Mare Pasloue.

Malgré le temps incertain, plus de 500 personnes ont fait le déplacement pour assister à l'événement. Cette année encore, les animations étaient nombreuses et diverses : initiations sportives, tyroliennes, maquillage, sculpture de ballons, poney... Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges.

Le comité des fêtes était également de la partie pour proposer boissons et crêpes tout au long de l'après-midi. En fin de journée, les visiteurs avaient la possibilité de se restaurer sur place en profitant de la fanfare Kosmonot. Un feu d'artifice a conclu les festivités.



Marjorie T.

Nous participons chaque année à la fête de la ville et de la jeunesse. Nous aimons les animations proposées et apprécions de rencontrer les élus, les voisins et les amis. Nos enfants ont particulièrement aimé les stands de maquillage et de sculpture de ballons ainsi que les jeux sportifs. Ce moment festif serait appréciable aussi à d'autres périodes dans l'année.

de la ville... !



Dans son discours, Michel Lebouc a rappelé l'importance de ces moments de convivialité pour le lien social. « *Dans la même veine, je souhaite que les fêtes de fin d'année soient l'occasion de nous retrouver autour d'animations familiales. Nous avons la chance de disposer d'un magnifique patrimoine culturel avec l'espace de la Ferme. Je nous imagine tout à fait l'investir pour proposer un événement hivernal* ».

C'était la dernière fois que la Fête de la ville et de la jeunesse se déroulait dans l'enceinte de la Mare Pasloue, puisque les travaux pour bâtir le programme immobilier qui verra le jour ici en 2019 démarreront en septembre prochain. Un projet qui fera la part belle aux espaces verts et qui intégrera une bibliothèque-médiathèque ouverte à tous.



Fête des voisins

Aux quatre coins de la ville, les Magnanvillois se sont réunis à l'occasion de la fête des voisins, le 19 mai.

20h, allée des hortensias, voisins et voisines sont venus pour partager un repas convivial. Chacun échange sur le quotidien : une formidable façon de « *bien vivre ensemble* », de tisser du lien et de rompre l'isolement. Quelques heures auparavant, ils ont préparé tous ensemble et dans la bonne humeur ce moment festif. Certains ont mitonné leur petite spécialité culinaire tandis que d'autres ont participé au dressage des tables, chaises ou à la préparation du barbecue. « *Merci à la mairie qui nous a prêté trois stands pour notre confort* » souligne Anne Lécuyer ravie de ce temps fort qu'elle organise depuis 15 ans déjà. « *Convivialité et partages nous permettent de passer une très bonne soirée* ».

Et comme de coutume le maire, Michel Lebouc, n'a pas manqué de faire le tour des quartiers. Bon nombre de Magnanvillois attendent déjà avec impatience le prochain rendez-vous.



Les CM1 ont fait leur show

70 élèves de Cours Moyen 1^{ère} année ont présenté un spectacle musical et théâtral à leur famille, en juin, au Colombier.

Y'avait de la joie, à quelques semaines des grandes vacances, au Colombier ! Et pour cause : les enfants des classes de CM1 ont mis toute leur énergie et leur enthousiasme pour offrir une soirée inoubliable à leurs parents. Elle avait pour thème les chansons de Charles Trenet, monument de la chanson française. « *Douce France* » n'a pas échappé au répertoire des enfants. « *Cette chanson écrite pendant la seconde guerre mondiale porte un message fort d'attachement à notre République. Elle évoque aussi la tendre insouciance de l'enfance* » a souligné le maire, Michel Lebouc, venu les applaudir.

Un an de travail

Cet événement, auquel la municipalité ne déroge pas depuis de nombreuses années, est le fruit d'un an de travail des élèves encadrés par Thierry Fournier, pour la partie musique et Cédric Gramoin pour le théâtre. Pas moins de 31 heures d'apprentissage dans les deux domaines « La préparation leur permet de développer le sens du rythme musical, la mémoire. Ils apprennent aussi à s'exprimer en public, le respect d'autrui et à découvrir la scène » souligne Annabel Fleuret de l'école des 4 z'Arts. Objectifs atteints pour la Caisse des écoles qui a financé le projet. Gageons que cela donnera l'envie à certains d'approfondir ces enseignements.

Sortie intergénérationnelle à Giverny

Les seniors magnanvillois et le Conseil Municipal d'Enfants ont visité les jardins et la maison de Claude Monet à Giverny, le 22 avril.

Tout le monde est dans le bus ? Oui... Et hop c'est parti pour une nouvelle sortie initiée par le CME et le Centre Communal d'Action Sociale en faveur de ses aînés. Loane, Charline, Wissam et leurs camarades du CME sont de la partie pour cette journée de partage et de découverte de l'univers du célèbre peintre Claude Monet. À son arrivée le groupe prend la direction des jardins. Un arrêt le temps d'une photo et d'admirer les fleurs. « *Quel joli paysage !* » Titouan, admiratif, a fait le croquis des lieux. Munis de leurs carnets de jeux, ils poursuivent leur chemin jusqu'à la maison et à l'atelier de l'artiste.

Un journal

Pour immortaliser l'événement, les enfants se sont incarnés en petits journalistes en posant de nombreuses questions aux aînés présents. « *Avez-vous aimé le jardin ? Aimeriez-vous être peintre ?...* » Autant d'interrogations et de réponses qu'ils ont consignées dans un petit journal que chacun peut lire sur le site internet la ville, www.magnanville.fr



Sécurisation des abords des Cytises

L'école des Cytises est implantée au cœur d'un quartier résidentiel, une localisation qui pose des problèmes récurrents de circulation et de sécurité.

Les moyens déjà mis en place tels que le plateau de traversée, l'installation de barrière anti-stationnement, la traversée des enfants sécurisée par la présence d'un agent, les PV pour stationnement dangereux, etc. ne réussissent pas à enrayer les incivilités, objets d'insécurité pour nos enfants.

Depuis le 1^{er} juin, la municipalité expérimente une modification de la circulation aux abords de ce groupe scolaire afin d'assurer sa sécurisation. Un arrêté a été publié pour formaliser cette mesure. Il précise les points suivants :

- Instauration d'un sens unique de circulation rue des Chênes, dans le sens de la rue des Chênes vers l'allée du bois.
- Fermeture à la circulation des véhicules, y compris les deux roues, rue des Chênes de 8h à 8h35 et de 15h50 à 16h15, pendant les périodes d'activités scolaires.



Pour accompagner cette modification de circulation et apporter plus de confort aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes et encadrantes, des places de stationnement supplémentaires ont été tracées avenue des Érables dans les deux sens de circulation. Par ailleurs, le stationnement est possible sur le côté pair de l'allée des Cytises. Ainsi, c'est une soixantaine de places de stationnement qui sont disponibles à moins de 5 minutes à pied de l'école.

Ces mesures ont déjà porté leurs fruits puisque la circulation s'en trouve fluidifiée et les piétons peuvent désormais cheminer en toute sécurité. Forte de ce constat, la municipalité a pris la décision de rendre définitive cette modification de la circulation.





Élaguez vos haies pour la sécurité de tous.

Respectons les arrêtés du maire

Les nuisances de voisinages sont bien trop nombreuses à Magnanville. Pour la tranquillité de tous, la municipalité a pris des mesures renforçant les arrêtés existants. Responsabilisons-nous.

Circulation, alcool

Limitez le bruit tant que possible dans les lieux et sur la voie publics. Les véhicules à moteur sont interdits dans les chemins de Magnanville à Auffreville, de Boinville à Mantes-la-Ville et de Fontenay-Mauvoisin n°4. Côté alcool, la consommation est interdite dans les voies et espaces publics hormis dans les lieux de manifestations locales autorisées et dans les établissements habilités à la vente.

Elagage, tontes

Pour vos tontes et travaux, respectez les horaires :
Lundi-vendredi : 8h30-12h/14h-19h30 ;
Samedi : 9h-12h/15h-19h ;

Dimanche et jours fériés : 10h-12h.

Élaguez vos plantations pour la sécurité des passants. En cas d'accident, vous êtes responsable.

Feux, barbecues

L'utilisation des barbecues en immeubles collectifs ou individuels est autorisée dans le respect du règlement de copropriété et des règlements départementaux. Les barbecues sauvages ou tout autre emploi du feu sont interdits à l'exception d'une manifestation à intérêt communal et sur autorisation municipale.

Il veille pour notre sécurité : l'Agent de Surveillance de la Voie Publique circule dans la ville. Il a un rôle de médiation et sa présence est dissuasive. Toutefois, il ne se substitue pas à la police nationale, compétente pour faire respecter les arrêtés.

Plus d'infos : www.magnanville.fr

Un ramassage de déchets citoyen

Une vingtaine de Magnanvillois ont nettoyé les principales places de la ville, le 10 juin.

Le top départ a eu lieu devant la mairie à 10h. Munis de matériel prêté par la SOTREMA, ils ont sillonné les abords de la mairie, du lycée Senghor et du collège George Sand..

Ici mégots et paquets de cigarettes vides, sacs de nourriture à emporter, là-bas des canettes de sodas..., les sacs poubelles se

remplissent vite. « Des poubelles de rue sont à disposition aux quatre coins de la ville, mais force est de constater qu'elles sont peu utilisées » déplore le maire. Même constat pour Renato Ferreira. « J'en avais assez de voir des déchets joncher le sol sur mon passage. Je participe à cette action pour que ma ville soit propre » souligne-t-il. Pas moins de 12 grands sacs ont été récoltés.



Coupes et replantations au bois des Terriers

Une coupe de certains arbres morts et malades est prévue d'ici la fin de l'année dans le bois des Terriers. Il s'agit principalement des frênes atteints de la charlarose, maladie provoquée par un champignon et pour laquelle il n'existe aucun traitement.

De nouveaux chênes

L'impact climatique se ressent fortement sur cet espace du fait de son sol très calcaire qui ne retient pas l'eau.

Afin d'adapter les boisements à ce contexte, des chênes pubescents seront plantés dans les zones sans régénération naturelle, notamment dans la pointe Sud-Ouest du bois.

Plus d'infos : 01 39 07 78 78

Focus sur les principaux chantiers d'été



Les 3 écoles élémentaires seront sécurisées cet été.

Magnanville profite de la période estivale pour préparer la rentrée scolaire et réaliser des travaux dans les édifices publics.

Le retour des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires se prépare cet été. La municipalité a décidé de mettre l'accent sur la sécurisation des établissements sous sa responsabilité. Le projet a été élaboré en amont avec les référents en charge de la question au commissariat de Mantes-la-Jolie. Il prévoit la pose de nouvelles

clôtures réhaussées et équipées de bavolets. Dans un second temps, toutes les parties vitrées des rez-de-chaussée vont être équipées d'un film occultant et un contrôle d'accès électronique sera mis en place sur toutes les serrures. Enfin, l'entrée des trois sites sera pourvue de visiophones. L'enveloppe budgétaire consacrée à ces aménagements s'élève à 125 000 €. Elle est financée pour moitié par une subvention de la Préfecture des Yvelines.

Autres rénovations

Le sol d'une des classes de la maternelle « les Marronniers » va être entièrement refait. Côté Cytises, les réfections de l'entrée et du préau de la primaire sont à l'ordre du jour. Aux Tilleuls, les candélabres vétustes vont être remplacés par des lampes LED. Enfin, les deux premiers étages de la tour du Colombier vont faire peau neuve. Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 53 700 €.

Un nouvel espace communautaire dédié à la nature

Le Parc du Peuple de l'herbe de Carrières-sous-Poissy a ouvert ses portes le 24 juin dernier. Un lieu pluriel dédié à la nature à découvrir absolument.

Situé en bord de Seine, ce nouvel écrin de verdure consacré à la biodiversité et aux insectes est idéal pour vos promenades en famille et vos loisirs. Il est le fruit des travaux menés par la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise et du département des Yvelines.

S'instruire et se divertir

Évadez-vous grâce à la variété des paysages, de la faune et de la flore. À commencer par l'espace de 800 m² consacré aux insectes qui vous permet de comprendre l'univers fascinant des petites bêtes qui nous entourent. Outre l'exposition permanente, les médiateurs scientifiques vous proposent des ateliers, des échanges, des sorties sur le terrain. C'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges pour les passionnés. Après cette visite instructive, direction l'observatoire et sa vue imprenable à 13 mètres du sol et à 360°.



Depuis les abords du Parc jusqu'à la Seine, pistes cyclables, chemins et pontons invitent à la balade. Profitez des différents points de vue. Plusieurs espaces de jeux et un parcours sportif ont été aménagés. Faites une pause détente et bien-être !

21^e

Forum des associations

Samedi 9 septembre 2017

NOUVEAUX HORAIRES
De 14h à 18h

Complexe sportif Firmin Riffaud
Place Mendès France

